

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction
Herausgeber: Fédération des architectes suisses
Band: 2 (1913)
Heft: 13

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De tous les exemples que je viens de citer, une leçon, me semble-t-il, se dégage. L'architecte qui restaure doit, semble-t-il, être respectueux, mais il doit avoir moins le respect de l'archéologie que celui de l'art. Il doit obéir, non pas à des règles d'unité toutes matérielles, mais à des lois supérieures d'harmonie. Il ne doit pas être l'élève appliqué de théoriciens d'époques disparues, il doit être un homme d'aujourd'hui pratiquant librement son art. Pour réparer une partie d'édifice ou pour achever une œuvre commencée, pour agrandir un monument ou pour le transformer, il s'inspirera d'un même idéal. Il ne cherchera pas à réincarner un architecte d'autrefois, il sera lui-même, mais il sentira la responsabilité que lui impose quelque chose de grand. Il ne voudra pas être inférieur aux maîtres qui l'ont précédé. Le respect qu'il a acquis l'empêchera peut-être d'être aussi catégorique dans ses affirmations que ses devanciers. Il cherchera davantage à concilier les caractères, il respectera les grandes lignes de leurs dessins, il suivra leur modèle, non pas à la lettre, mais en esprit.

L'architecte qui restaure un édifice ancien n'a pas besoin de savoir par cœur le vocabulaire artistique employé jadis par ses devanciers, il doit seulement être capable de sentir ce qu'il doit faire pour que son œuvre à lui soit digne de figurer à côté de celle de ses prédécesseurs. C'est dire que l'art de restaurer les monuments échappe à toute règle, à toute loi précise. On a cherché longtemps à poser des principes invariables que doivent observer les restaurateurs des monuments. C'est là une tâche parfaitement ingrate, parce qu'elle est irréalisable. Ces principes n'existent pas. C'est pourquoi il règne tant d'incertitude sur la façon de conduire ces entreprises qui rencontrent rarement l'approbation générale. Une restauration n'est pas une tâche que l'on remplit

avec plus ou moins de science ou de conscience; pour l'accomplir, il ne suffit pas d'être savant et appliqué. Quel plaisir cela peut-il me faire d'apprendre qu'une tour est reconstruite dans le plus pur style du XV^e siècle, si elle est disgracieuse, ou de savoir qu'une église a été reconstituée dans un style parfaitement uniforme, si elle m'ennuie. Que m'importe d'autre part de voir se dresser, sur un toit d'église du moyen-âge, une flèche en fer dessinée sans préoccupation archéologique, si son profil est élégant et si sa silhouette se lie agréablement à celle des autres clochers.

Une restauration n'est pas un exercice de composition romantique, avec ses impossibles reconstitutions de faux-décors moyenâgeux; ce n'est pas davantage une entreprise scientifique, avec sa documentation exacte, impartiale et méticuleuse. Une restauration est une œuvre d'art. Pour qu'elle soit réussie, il ne suffit pas qu'elle parle à notre imagination retrospective ou qu'elle satisfasse notre esprit archéologique, il faut qu'elle plaise à nos yeux tout simplement.

En un mot, et pour conclure, on ne fera de bonnes restaurations qu'au jour où l'on n'en fera plus, qu'à partir du moment où les architectes seront assez capables et assez sincères pour se débarrasser des lisières dans lesquelles les savants veulent les faire marcher.

Souhaitons un avenir où chacun saura rester dans la voie qui lui est assignée. Que les artistes et les poètes reconstituent dans leur imagination les âges d'or de jadis! Que les savants interrogent les documents du passé et consacrent des in-folios à leurs découvertes! Mais que les architectes qui restaurent des monuments fassent tout bonnement de l'architecture. Ainsi seulement la postérité pourra comprendre et admirer leurs œuvres.

Camille Martin.

CHRONIQUE SUISSE

Bâle. Place publique au Petit-Bâle.

Lorsque à la fin de cette année, la nouvelle gare bâloise pourra être occupée par les services, le terrain occupé par l'ancien bâtiment et toutes ses annexes sera disponible. Le Conseil d'Etat bâlois est disposé à transformer en place publique une partie de ce vaste territoire qui mesure environ 40,000 m². Les habitants du Petit-Bâle ne sont pas satisfaits de cette décision, qui a été critiquée dans une grande assemblée populaire. Après discussion, les participants ont décidé de consulter tous les représentants des sociétés de quartier et des groupes politiques et d'envoyer ensuite une adresse au gouvernement pour le prier de faire démolir tous les bâtiments de l'ancienne gare et d'affecter à une place publique une parcelle de 15,000 m². Cette place serait aménagée d'après un plan d'ensemble, approuvé par le gouvernement.

Meyriez. Eglise paroissiale.

La paroisse de Meyriez (Fribourg), au bord du lac de Morat, restaure actuellement son temple qui ne manque pas d'originalité et a derrière lui un respectable passé. Les habitants de Meyriez se proposent de la faire revivre sous l'aspect qu'il avait à l'époque où furent érigés, à quelques pas, sur le champ de bataille même, la chapelle et l'ossuaire de Morat. Les fouilles que cette restauration nécessite ont mis au jour jusqu'ici d'anciennes fondations d'un lieu de culte préexistant sur l'emplacement du temple actuel. Peut-être aura-t-il été détruit pendant les guerres de Bourgogne de 1476. L'église actuelle aurait pris place sur les ruines de l'ancienne vers la fin du XV^e siècle. La Confédération a accordé à l'église de Meyriez l'allocation qu'elle alloue à la restauration des monuments historiques.

A ce numéro est jointe une planche hors texte, dessin de J. Seger.